

Extrait du registre des délibérations

Séance du vendredi 25 octobre 2019

L'an 2019 et le vendredi 25 octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur THOMAS Didier, Maire.

Présents : M. THOMAS Didier, Maire, M. BRIFAUD Dominique, M. JOLIN Lionel, Mme LAROYE Aurélie, M.MORISSEAU Denis, M.MENAULT Miguel, M.TORRES Stéphane

Excusés: Mme RENARD Evelyne qui a donné pouvoir à M.TORRES, Mme PRUNET Delphine qui a donné pouvoir à M.MENAULT, M.RABELLE Yves qui a donné pouvoir à M.BRIFAUD, M. SAGIE Marcel qui a donné pouvoir à M.THOMAS

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7
- Pouvoirs : 4

Date de la convocation : 22/10/2019

Date d'affichage : 22/10/2019

Actes rendu exécutoire

dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers le

et publication ou notification le

A été nommée secrétaire : Melle LAROYE Aurélie

Objet des délibérations, SOMMAIRE :

- Acceptation de devis- Acquisition d'un tracteur

Monsieur le Maire demande le rajout d'un point à l'Ordre du Jour, ce qui lui est accordé à l'unanimité. Le Point suivant est rajouté :

Acceptation de chèque pour encaissement - Société d'assurances SMACL

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte rendu de la séance du jeudi 17 octobre 2019 qui est approuvé à l'unanimité.

D2019-53 : Acceptation de devis- Acquisition d'un tracteur

Monsieur le Maire déclare qu'il convient de procéder à l'acquisition d'un tracteur d'occasion faisant suite au sinistre intervenu le jeudi 10 octobre 2019 par la déclaration du vol du tracteur communal. Monsieur le Maire précise que la partie du dossier de sinistre qui concerne la Pigolletterie est clos et que le remboursement donne lieu à l'acceptation du chèque nouvellement inscrit à l'Ordre du Jour. En ce qui concerne le tracteur, l'expert mandaté par l'assurance rend son estimation dernière semaine d'octobre où son secrétariat s'est engagé à ce que ce dernier contacte la Mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir débattu sur les différents devis présentés décide d'accepter le devis valant bon de commande de la société DEPUSSAY, 15 rue Chanzy, 28140 TERMINIERS, d'un montant de 25 500€ HT, soit 30 600 € TTC, pour l'acquisition d'un tracteur New Holland TD5030 d'occasion.

à l'unanimité (pour :11, contre : 0, abstentions:0)

**D2019-54 : Acceptation de chèque pour encaissement
– Société d'assurances SMACL**

Monsieur le Maire rappelle la déclaration de sinistre réalisée auprès de l'assureur SMACL suite à une effraction constatée au hangar municipal de la Pigoletterie et précise que le Conseil Municipal doit l'autoriser à encaisser un chèque de remboursement de la société SMACL Assurances, correspondant à la réparation de la serrure de la porte du local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la commune de Charmont en Beauce à encaisser ce chèque.

à l'unanimité (pour :11, contre : 0, abstentions:0)

Questions diverses:

Enseignes sur champs :

Monsieur le Maire déclare que la démarche de communication initié par Les Jardins de Beauce pourrait être avoir un impact si cette communication pouvait être engagée en bordure de voir départementale.

La séance est levée à 20h30.

En mairie,
le 29 octobre 2019
Le Maire
Didier THOMAS

